

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU -04/03/2025

DECISION N° 20250304_B_025

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Nathalie JOLIVET, Martine GINET

Était excusée représentée : Christine BONNEFOY : Pouvoir
donné à M. GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Convention 2025 de partenariat à passer avec l'Association pour le Droit à
l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes**

Le Bureau,

N° 20250304_B_025

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de partenariat 2025 à passer avec l'Association pour le
Droit à l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes pour l'octroi de
subventions de 1000 € par dossier dans la limite de 5 000 € par an, en faveur
des entreprises effectuant plus de 2000 € de micro-crédit,
Durée de la convention : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 04 mars 2025



Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250304-20250304_B_025-AU
Reçu le 09/04/2025